



Communiqués de presse

Qualité

L'AMIF et le CRT Paris IDF s'associent pour récompenser les 33 communes lauréates du Label régional des Villes et Villages Fleuris

Le 10 avril 2018

À l'occasion du Salon des Maires d'Ile-de-France, le CRT Paris Ile-de-France organise, une nouvelle fois, la remise des prix du Label 2017 VVF, Label de qualité de vie. Cette année, Stéphane Beudet, Président de l'AMIF et Hamida Rezeg, Vice-présidente en charge du Tourisme au Conseil régional d'Ile-de-France et Présidente du Jury VVF en Ile-de-France, récompensent les 33 communes lauréates qui ont su améliorer leur cadre de vie.

Informations ressources

Filières

[Evènementiel](#)

Descriptif

Partenaire depuis 2006, le CRT organise la remise des prix dans le cadre du **Salon des Maires d'Ile-de-France** afin de mieux accueillir les élus des **villes et villages labellisés**, venus de plus en plus nombreux féliciter les maires et les équipes municipales des communes lauréates.

Hamida I
notoriété
Pour les v
économie

Ce site utilise des cookies dits « techniques » nécessaires à son bon fonctionnement, des cookies de mesure d'audience (génération des statistiques de fréquentation et d'utilisation du site afin d'analyser la navigation et d'améliorer le site), des cookies de modules sociaux (en vue du partage de l'URL d'une page du site sur les réseaux sociaux), des cookies publicitaires (partagés avec des partenaires) et des cookies Youtube. Pour plus d'informations et pour en paramétrer l'utilisation cliquez sur "Paramétrer les cookies". Vous pouvez à tout moment modifier vos préférences.

CHIFFRES CLEFS / 2017

- 1 297 communes et arrondissements en IDF
- 328 villes et villages labellisés
- 87 communes 1 fleur
- 106 communes 2 fleurs
- 115 communes 3 fleurs
- 20 communes 4 fleurs
- 111 communes visitées par le jury en 2017
- 33 communes lauréates

Le Label régional des Villes et Villages Fleuris, un Label de qualité de vie

Le Label récompense l'analyse, la stratégie et le travail des services techniques des communes qui, par leur savoir-faire, **valoriseront leur territoire.**

La pertinence de l'aménagement paysager, qui sera différent selon la taille de la commune, la réflexion et les actions menées en faveur de la biodiversité et des ressources naturelles, l'utilisation raisonnée des plantes, le fleurissement, l'entretien et le remplacement des arbres, sont autant de critères qui sont pris en compte par le jury et intégrés au programme soutenu par les élus.

Sans oublier la qualité de l'espace public qui doit être surveillée de près en maîtrisant les enseignes, en effaçant les réseaux, en rénovant les façades et le mobilier urbain, en développant la qualité de la voirie et la propreté de la ville.

RichText template tag **br** is not configured

Nombre de pages

2

Ressources

Ce site utilise des cookies dits « techniques » nécessaires à son bon fonctionnement, des cookies de mesure d'audience (génération des statistiques de fréquentation et d'utilisation du site afin d'analyser la navigation et d'améliorer le site), des cookies de modules sociaux (en vue du partage de l'URL d'une page du site sur les réseaux sociaux), des cookies publicitaires (partagés avec des partenaires) et des cookies Youtube. Pour plus d'informations et pour en paramétrer l'utilisation cliquez sur "Paramétrer les cookies". Vous pouvez à tout moment modifier vos préférences.